



welcome

The Basket Club Mions

www.mionsbasket.com

LA CHARTE DU CLUB

Obligations du basketteur



- Remettre un dossier complet lors de son inscription
- Etre assidu et ponctuel (arriver 5/10 min avant l'entraînement)
- Justifier les retards ou les absences auprès de l'entraîneur avant le jour de l'entraînement (sauf en cas d'urgence)
- Respecter le matériel, les installations, le staff , ses coéquipiers, les arbitres ...
- Respect des arbitres : Les frais des fautes techniques seront à la charge du (de la) licencié(e)
- Porter sa tenue d'entraînement fournie lors de l'inscription, avoir des chaussures de basket et une bouteille d'eau (obligatoire pour les plus petits)
- Participer aux matches chaque week-end
- A partir des U9 tables de marque avec un parent obligatoires à tour de rôle
- A partir des U13 arbitrages et tables de marque obligatoires à tour de rôle
- Participer à la vie extra-sportive du club

Obligations des parents du basketteur



- Déposer votre enfant dans les temps afin qu'il soit en tenue et au centre du terrain à l'heure de l'entraînement
- À tour de rôle : Assurer l'accompagnement de l'équipe de votre enfant, le goûter d'après match et le lavage des maillots.
- Encourager votre enfant et le reste de l'équipe, ne pas oublier que le basket est un sport et qu'il faut être fairplay
- Respecter les arbitres et montrer l'exemple aux enfants
- Participer à la vie extra-sportive du club
- Participer à l'organisation d'un des événements du club

Obligations du Basket Club Mions



- Mettre à la disposition des créneaux horaires, entraîneurs, matériels, arbitres, etc ...
- Prévenir au plus tôt de l'absence de l'entraîneur
- Proposer des entraînements, des matches à chaque joueur selon son niveau
- Faire respecter la discipline, surveiller les comportements
- Le Basket Club Mions se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte sportive et dans le cadre des entraînements et/ou matches

Le Basket Club Mions se réserve le droit de sanctionner toute personne irrespectueuse de cette charte.

Je n'oublie pas que les dirigeants et entraîneurs sont bénévoles et donnent gratuitement leur temps et leurs compétences à la vie du club.

Droite à l'image :

Je, soussigné (père, mère, etc...) représentant légal de (nom et prénom de l'enfant)..... autorise le Basket Club Mions à diffuser les photos individuelles et/ou en groupe de mon enfant sur ses réseaux sociaux et site web du club.

OUI

NON

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Basket Club Mions

Basketteur

Parent du basketteur